



STRATÉGIES EN ENTREPRISES EN RÉPONSE AU VIH/SIDA (SHARE)

En 2012, 35,3 millions de personnes vivaient avec le VIH dans le monde, et la plupart d'entre elles étaient en âge de travailler. D'après le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), environ la moitié de ces personnes ne connaissaient pas leur statut sérologique, ce qui les empêchait d'accéder à un traitement. Cette situation entraîne de graves conséquences pour les individus et leur famille, pour les entreprises ainsi que pour les économies nationales.

Le lieu de travail est l'endroit idéal pour s'adresser à cette composante importante, vitale et productive de la population. Il offre un environnement où on peut, de manière régulière, transmettre des messages et mener des programmes pour lutter contre la discrimination, prévenir le VIH et faciliter l'accès aux services de santé.

FAITS ET CHIFFRES

Partenaires :

Département du Travail des États-Unis; Plan d'urgence présidentiel des États-Unis d'Amérique d'aide à la lutte contre le sida (PEPFAR); et plus de 700 entreprises dans les pays concernés.

Pays bénéficiaires :

Afrique du sud, Barbade, Belize, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Chine, Éthiopie, Fédération de Russie, Ghana, Guyana, Inde, Indonésie, Jamaïque, Lesotho, Madagascar, Malawi, Népal, Sri Lanka, Swaziland, Togo, Trinité-et-Tobago

Calendrier :

2001 – 2014

Budget :

28'911'672
dollars E.-U.

ACTION MENÉE

Les Stratégies en entreprises en réponse au VIH/sida (SHARE) de l'OIT puisent dans les ressources des secteurs public et privé pour œuvrer dans l'intérêt des travailleurs, de leur famille et des entreprises – sans parler des économies nationales. Ses principaux objectifs sont de contribuer à éliminer la discrimination dans l'emploi liée au VIH et de prévenir les contaminations en réduisant les comportements à risque chez les travailleurs de certains secteurs économiques, surtout les personnes qui pourraient être plus vulnérables au VIH du fait de leurs conditions de travail et d'existence.

Il est essentiel pour les entreprises de prévenir la transmission du virus et de faire en sorte que les travailleurs vivant avec le VIH puissent accéder à un traitement, car le sida entraîne une augmentation de l'absentéisme (pour cause de maladie et de deuil), de la rotation du personnel (du fait des maladies et des décès), des frais de recrutement, de formation et d'aide sociale au personnel (y compris les frais de soins de santé et les dépenses funéraires) et de la perte de compétences et de connaissances tacites. Les entreprises qui participent à SHARE bénéficient d'une main-d'œuvre en bonne santé et productive.

À l'échelle nationale, les mandants tripartites de l'OIT reçoivent une formation relative au VIH et sida avant de travailler à l'amélioration des cadres juridiques et stratégiques nationaux.

Cette démarche offre un cadre d'action propice à l'adoption de mesures au niveau des entreprises, avec l'appui d'acteurs nationaux clés.

Diverses interventions ciblées sont élaborées et mises en œuvre dans les entreprises partenaires: création d'un comité de lutte contre le VIH et sida sur le lieu de travail; élaboration d'une politique sociale relative au VIH et sida; élaboration et mise en œuvre de programmes de communication pour le changement de comportement; formation d'éducatrices et d'éducateurs pour les pairs; incitation à l'utilisation de préservatifs; et lancement d'une campagne «Faites le test», qui préconise l'orientation vers les centres de conseil et de dépistage volontaires. Les services d'orientation mettent les travailleurs en relation avec des services de prise en charge du VIH en place dans la communauté. En outre, l'accent est mis sur le renforcement des capacités d'un grand nombre de services de santé au travail, d'hôpitaux associés à des usines et de centres de consultation, afin de faciliter l'accès des travailleurs aux antirétroviraux utilisés pour soulager les symptômes liés au VIH et à traiter les infections opportunistes.



RÉSULTATS

Le programme SHARE est mené dans 24 pays. Plus de 16'500 représentants clés des mandants tripartites ont reçu une formation à la sensibilisation au VIH et sida, et 16 pays disposent désormais d'une politique tripartite nationale sur le sujet. Le programme a été introduit dans plus de 700 entreprises, à l'intention de plus d'un million de travailleurs.

Les enquêtes auprès des travailleurs ont fait apparaître des améliorations dans les connaissances, les attitudes et le comportement des personnes ciblées. En moyenne, le nombre total de travailleurs connaissant au moins trois moyens de se protéger contre le VIH a augmenté de 16 pour cent. C'est en Chine que la progression en pourcentage a été la plus forte. Les travailleurs sont également plus nombreux à être plus solidaires à l'égard des collègues séropositifs (augmentation de 18 pour cent).

Les employeurs ont montré une volonté accrue de s'attaquer au problème du VIH sur le lieu de travail. Le nombre de lieux de travail partenaires dotés d'un comité conjoint actif s'occupant de ces questions a nettement augmenté (+ 63 pour cent), et 78 pour cent en moyenne des lieux de travail ont consacré une partie de la durée de travail légale à des programmes pédagogiques sur le sujet, soit une augmentation de 58 pour cent par rapport au point de

référence. En outre, le nombre de sites ayant alloué un budget à la conduite de programmes sur le VIH/sida a progressé de 31 pour cent (de 9 pour cent à près de 40 pour cent).

Tout cela montre clairement l'importance que les employeurs attachent à la lutte contre le VIH sur le lieu de travail. En outre, le nombre de lieux de travail proposant des services d'éducation sur le VIH et sida a augmenté de 56 pour cent, portant le total à 91 pour cent.

S'agissant des préservatifs, 34 pour cent des lieux de travail en mettaient déjà à disposition des travailleurs avant le programme SHARE, pourcentage qui est passé à 78 pour cent à la fin du programme. De plus, les pratiques sexuelles à moindre risque se développent; le nombre de travailleurs déclarant avoir utilisé un préservatif lors de leurs deux derniers rapports avec un autre partenaire que leur partenaire habituel a augmenté en moyenne de 14 pour cent.

Au début du programme, 7 pour cent des lieux de travail disposaient d'une politique sur le VIH et sida; à la fin, ils étaient 84 pour cent à avoir élaboré leur politique en la matière en s'inspirant des principes du Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/sida et le monde du travail.



« Les activités de l'OIT sont essentielles à la mise en œuvre d'une riposte efficace au VIH. Le lieu de travail doit protéger les droits de l'homme des travailleurs et garantir un environnement sûr et favorable pour les personnes vivant avec le VIH. »

Michel Sidibé,
Directeur exécutif du
Programme commun
des Nations Unies
sur le VIH/sida
(ONUSIDA)

Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs (PARDEV)

Organisation
internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

AVANTAGES DU PARTENARIAT

Les entreprises partenaires de l'OIT bénéficient d'orientations stratégiques pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes sur le VIH et sida adaptés aux besoins du lieu de travail. Ces dispositifs permettent d'améliorer le bien-être des travailleurs et d'augmenter la productivité. Au fil des années, un large éventail de matériels pédagogiques, de manuels et de guides de programmation ont été élaborés.

En puisant dans le savoir-faire et l'expérience reconnus de l'OIT dans le domaine du VIH, les entreprises peuvent contribuer aux initiatives nationales de réduction de la transmission du virus et montrer leur engagement en faveur des politiques de non-discrimination et du renforcement des droits de l'homme par la mise en application et la promotion des principes énoncés dans la recommandation de l'OIT sur le VIH et le sida, 2010 (n° 200).